



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

L.1

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**CONSTRUCTION, INSTALLATION ET PROTECTION
DES CÂBLES ET DES ÉQUIPEMENTS
D'INSTALLATIONS EXTÉRIEURES**

**CONSTRUCTION, INSTALLATION ET
PROTECTION DES CÂBLES DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS
LES RÉSEAUX PUBLICS**

Recommandation UIT-T L.1

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation L.1 de l'UIT-T a été publiée dans le tome IX du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation L.1

CONSTRUCTION, INSTALLATION ET PROTECTION DES CÂBLES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES RÉSEAUX PUBLICS

(Melbourne, 1988)

Le CCITT,

considérant

(a) que la recherche des défauts sur les câbles souterrains et la réparation de ces défauts peuvent entraîner des frais importants;

(b) que les interruptions de service susceptibles d'être provoquées par la présence de ces défauts doivent être évitées avec le plus grand soin;

(c) que la présence de ces défauts, lorsqu'elle n'est pas due à des facteurs extérieurs, est principalement déterminée par la construction, l'installation et les mesures de protection appliquées,

recommande à l'unanimité

aux Administrations à se conformer, dans leur intérêt, lors du choix et de l'installation des câbles, aux prescriptions du manuel du CCITT *Technologies des installations extérieures pour les réseaux publics*.

Ce manuel remplace les *Recommandations du CCITT concernant la construction, l'installation et la protection des câbles de télécommunications dans les réseaux publics*, UIT, Genève, révision, 1974, modifications et adjonctions, 1977 et 1986. Ce manuel se compose des cinq parties suivantes:

- Partie I: Renseignements de base sur la conception des câbles de télécommunications.
- Partie II: Installation et montage des câbles de télécommunications et de leur structure de support.
- Partie III: Mise sous pression gazeuse des câbles de télécommunications.
- Partie IV-A: Protection des câbles de télécommunications et du matériel associé contre la corrosion.
- Partie IV-B: Protection des câbles, supports et structures souterraines des télécommunications contre les autres risques.
- Partie V: Localisation des dérangements et réparation de câbles de télécommunications.